

« **Samedi pour hommes** » : 2^{èmes} samedi de chaque mois de 10h à 12h, au centre Jean XXIII. Responsable : M. Dulac au 06 11 72 83 24.

Prochaine réunion le 19 novembre.

Etudiants, "jeunes pros" : soirée de prières, les 2^{èmes} dimanches de chaque mois de 19h à 20h, temps de prière et d'adoration à l'église Saint Germain.

Prochaine soirée le 13 novembre.

Conférence de l'abbé Albert Jacquemin, sur le thème : « *L'Église au XX^e siècle* » », le **mercredi 16 novembre**, au Centre Jean XXIII, 8 avenue Dutartre, Le Chesnay à **20h45**.

Ecole et Collège Bienheureux Charles de Foucauld, Portes Ouvertes le samedi 3 décembre 2016, avec la bénédiction des locaux à 14h30, par Dom Pateau, Père Abbé de Fontgombault, au 7, rue de Condé, 78000 Versailles.

Montmartre, nuit d'adoration pour les adultes (couple ou individuel), le vendredi-samedi 25-26 novembre 2016. **Inscriptions sur le site ! 30 places.**

Pèlerinage-Marche de nuit des pères de famille pour les vocations sacerdotales et religieuses entre Gazeran et Chartres dans la nuit du 9-10 décembre prochain. (35 km).

Pour plus de renseignements et inscriptions prendre le tract.

Vente-braderie au profit de l'association Anak de M. l'abbé Matthieu Dauchez aux Philippines, qui vient en aide aux enfants des rues, des bidonvilles et chiffonniers à Manille.

☐ Jeudi 17 et vendredi 18 novembre de 9h à 20h à la salle des fêtes, 52 rue de Versailles au Chesnay. Braderie de vêtements pour enfants et adultes (1 à 6 euros, soldes vendredi à partir de 15h)

☐ Jeudi 24 novembre de 11h à 21h et vendredi 25 novembre de 10h à 18h au Centre Jean XXIII, 10 avenue Dutartre au Chesnay. Vente de Noël : déco, sacs, jeux et habits de poupée, bijoux, tableaux, cosmétiques bio...

Informations sur <http://autourdanak.canalblog.com/>

Carnet du jour :

- *Fiançailles de Claire Baumann et Ghislain de Crémiers, le 22 octobre.*
- *Baptême de Thiphaine de Laferrière, le 5 novembre.*

Honoraires de messe :

Messe : 17 Euros Neuvaine : 170 Euros Trentain : 496 Euros.

Permanence de l'abbé Babinet

au Centre Jean XXIII

8, avenue Dutartre – Le Chesnay

Tous les samedis de 10h à 12h, sauf vacances scolaires.



Communauté Saint Charles Borromée

Novembre-Décembre 2016

n°234

Que dit l'Église à propos de l'inhumation !!!

La pratique de l'inhumation est liée au mystère de la résurrection et à l'enseignement du christianisme sur la dignité du corps humain.

L'Instruction de la Congrégation pour la doctrine de la foi intitulée « *Ad resurgendum cum Christo* » sur la sépulture des défunts et la conservation des cendres en cas de crémation, le 25 octobre 2016, réaffirme « les raisons doctrinales et pastorales pour la préférence de l'inhumation des corps », que l'Église « recommande vivement ».

En mémoire de la mort, de l'enterrement et de la résurrection du Seigneur, l'enterrement est la forme la plus appropriée pour exprimer la foi et l'espérance dans la résurrection corporelle.

En prenant soin des corps des morts, l'Église confirme la croyance en la résurrection.

Cependant, l'Église « ne défend pas la crémation, à moins que cela n'ait été choisi pour des raisons contraires à la doctrine chrétienne ».

Cependant, les cendres des défunts doivent être conservées dans un lieu sacré, à savoir dans le cimetière ou dans une église ou dans un espace dédié à cet effet.

La préservation des cendres chez soi « n'est pas autorisée ».

Pour éviter tout malentendu panthéiste, naturaliste ou nihiliste, est interdite la dispersion des cendres dans l'air, sur la terre ou dans l'eau ou de toute autre manière.

Le cardinal Muller a précisé que le présent document s'adressait « aux évêques de l'Église catholique, mais affecte directement la vie de tous les fidèles ».

Il est nécessaire d'évangéliser le sens de la mort à la lumière de la foi dans le Christ ressuscité, flamme de l'amour qui purifie et recrée, en attendant la résurrection des morts et de la vie du monde à venir.

Abbé Gonzague Babinet

<http://communautesaintcharles.org>

Abbé Gonzague Babinet : 06 68 93 09 16 et abbabinet@gmail.com